

Lettre d'INF'EAU N° 2- Mars 2013



Edi tO

Les élus du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières (SIEVA) poursuivent les efforts de communication auprès de leurs abonnés avec la création d'un site internet qui sera mis en ligne dès cette année.

Ce site vient saluer les 20 ans d'existence du siège du SIEVA à Chavanne et sera résolument orienté vers les abonnés pour apporter une information détaillée et accessible à tous. Les intern'eautes pourront ainsi réagir et poser des questions en ligne !

Parallèlement à l'arrivée du SIEVA sur la toile, la présente lettre d'INF'EAU vous informe du prix et de la qualité du service de l'eau distribuée.

Bonne lecture !

Claude Joubert

Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières

Le vaste territoire du SIEVA couvre **15 communes** (depuis la rivière Saône jusqu'aux monts Chonay, Tourvéon et Monnet). Son relief très contrasté a nécessité la construction d'un **nombre d'ouvrages important** (5 puits, 23 réservoirs, 15 stations de pompage) et un **linéaire de canalisations très élevé** (400 kilomètres de réseau).

Les différentes composantes de la facture d'eau du SIEVA au 01/01/ 2013 :

- Part collectivité
 - o abonnement : 47,14 €HT
 - o consommation : 1,4406 €HT/m³
- Part Lyonnaise des Eaux
 - o abonnement : 44,52 €HT
 - o consommation : 1,2312€ HT/m³
- TVA à 7%
- Redevance prélèvement sur la ressource en eau : 0,070 €/m³
- Redevance lutte contre la pollution : 0,28 €/m³

Au final sur une facture annuelle type de 120m³, le coût du service est de 3,97 € ttc pour 1 m³ d'eau potable soit **0,00397 € ttc le litre**. (A titre de comparaison l'eau minérale la plus économique en grande surface coûte 0,11 € ttc le litre soit 110 € ttc le m³!).

Le Prix du « Service de l'Eau »

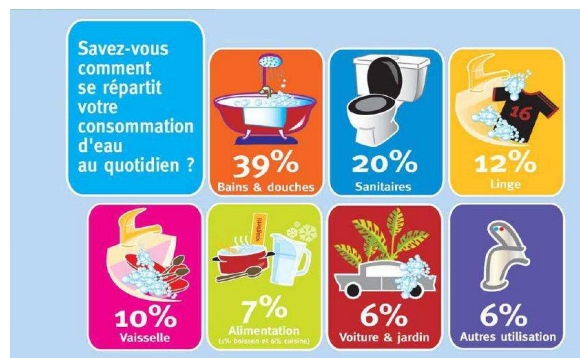
Il est plus juste de parler du **prix du « service de l'eau »** que du « prix de l'eau »

POUR
1€ D'EAU
PAYÉ*



*Valeur moyenne - Source Cleau

Consommez moins d'eau, c'est possible !



Luttez contre le gaspillage !

1 robinet qui goutte = 35 m³/an
1 filet d'eau = 130 à 600 m³/an
1 chasse d'eau qui fuit = 45 à 220 m³/an

Le Saviez-vous ?

Prendre un bain = 150 à 200 litres
Remplir une piscine = 50 à 80m³
Tirer la chasse d'eau = 6 à 12 litres
Utiliser un lave-linge = 70 à 120 litres
Utiliser un lave-vaisselle = 25 à 40 litres
Arroser le jardin = 15 à 20 litres/m²
Prendre une douche de 5 minutes = 60 à 80 litres



La Qualité de l'eau distribuée

Chaque année, **plus de 100 analyses** sont réalisées et montrent la **bonne qualité sanitaire de l'eau distribuée à votre robinet**.

Qui fixe les normes de potabilité ? L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) établit les normes de potabilité sur la base d'études éco-toxicologiques (*étude des effets toxiques des agents chimiques ou physiques sur les organismes*) et décide de fixer une limite au-dessus de laquelle il existe un risque pour la santé humaine. A partir de ces règles, les comités de normalisation Européen et Français rédigent des normes qui deviennent réglementaires par des décrets.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargée par l'état de faire respecter les normes qui évoluent dans le temps et deviennent de plus en plus contraignantes.

Le SIEVA est soumis aux nouvelles normes de la réglementation, notamment pour l'Arsenic présent dans l'eau des sources. En effet, la norme qui est passée de 50 à 10 µg/l en quelques années ne permet plus d'utiliser l'eau de la source de Fontbel.

Depuis cette interdiction l'ensemble de nos usagers est alimenté par l'eau de la nappe phréatique des Sablons sur la commune de Taponas qui est conforme aux normes. L'eau pompée contient naturellement du calcaire.

Le calcaire

Boire de l'eau avec du calcaire ne pose pas de problème sanitaire, bien au contraire, c'est bon pour les os ! En revanche, l'excès de calcaire nuit au confort.

L'eau du SIEVA est dite « dure » avec 32°TH (Titre Hydrotimétrique) soit 320mg/l de CaCO₃ (Carbonate de Calcium ou Calcaire ou Tartre).

L'usine de traitement de Taponas éliminera le calcaire excédentaire à partir de 2015.



En attendant, adoptez ces 3 gestes pour bien vivre avec le calcaire :

- *Réglez votre chauffe-eau pour que la température soit toujours inférieure à 60°C (idéalement 55°C)*
- *Utilisez les produits anti-calcaires pour le lave-linge et le lave-vaisselle*
- *Servez vous du vinaigre d'alcool blanc légèrement chauffé pour nettoyer les petits équipements (joints de chasse d'eau, bouilloire, diffuseurs de robinets,...)*

Le goût de Chlore

Le chlore dans l'eau potable élimine les virus et les bactéries mais il se combine avec la matière organique d'où le goût de chlore ou de javel.

Astuce : Pour réduire la gêne, mettez l'eau en carafe 1 heure ou 2 (dégazage), puis au frais avec un bouchon pour éviter les odeurs du réfrigérateur.

Le saviez-vous ? Aux états-unis la concentration en chlore est plus que 10 fois supérieure car c'est un gage de qualité pour le consommateur

Et l'aluminium ?

Le SIEVA n'utilise pas de traitement à base d'Aluminium.

Zoom sur Vigipirate

Créé en 1978 le plan vigipirate décline 400 actions en fonction de 5 niveaux d'alerte allant du « blanc » à « l'écarlate ». **Actuellement le niveau est rouge renforcé et impose une sur-chloration pour le traitement de l'eau potable (0,3 mg/l en sortie de réservoir et 0,1 mg/l en tout point du réseau).**



POUR PLUS D'INFORMATION



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée d'Ardières (SIEVA)
En Chavanne 69430 Beaujeu
mail : sieva.beaujeu@free.fr
Tél : 04 74 04 81 36

Nos bureaux de Beaujeu sont ouverts du :

Lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h45

Vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h15

Adresse : En Chavanne 69430 Beaujeu

Nos conseillers clientèle sont à votre écoute

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

N°Cristal : 0977 409 443